

Sécurité routière: véhicules à moteur à deux roues, dispositif de retenue pour passagers (abrog. directive 93/32/CEE). Codification

2003/0058(COD) - 11/09/2007

La commission des affaires juridiques a adopté le rapport de M. Hans-Peter **MAYER** (PPE-DE, DE) approuvant sans amendement - en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision - la proposition modifiée de directive du Parlement européen et du Conseil relative au dispositif de retenue pour passagers des véhicules à moteur à deux roues (version codifiée).